

Riverton Boat Works Ltd. de Winnipeg (Manitoba) en vue de la fourniture d'un canot à bouées à hélices jumelles?

2. Quelles sociétés ont présenté des soumissions?
3. Quels sont a) la dimension du navire de \$1,500,000, b) le matériel accessoire?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): 1. Oui.

2. Riverton Boat Works Ltd., Riverton (Manitoba). Purvis Shipyard Ltd., Selkirk (Manitoba).

3. a) Longueur: 110' 3"; Largeur: 28' 0"; Calaison: 7' 0"; b) Le navire à coque en acier sera mû par deux moteurs diesel de 1350 HP en tout, entraînant des hélices jumelées et pourra faire jusqu'à 11½ nœuds. Il sera muni d'un système «Speed Crane» en vue de déposer des bouées sur le lac Winnipeg et de les récupérer.

APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES—LES COMMANDES À KODAK CANADA LTD.

Question n° 1956—**M. Reynolds:**

1. Quelle est la valeur des contrats adjugés en 1974 à Kodak Canada Ltd. de Toronto (Ontario)?

2. A quels ministères la société a-t-elle vendu des marchandises?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): 1. \$5,374,608.

2. Agriculture, Service pénitentiaire canadien, Commission canadienne des transports, Agence canadienne de développement international, Communications, Consommation et Corporations, Industrie et Commerce, Conseil de recherches pour la défense, Énergie, Mines et Ressources, Environnement, Affaires indiennes et du Nord, Information Canada, Main-d'œuvre et Immigration, Transports, Défense nationale, Office national du Film, Corporation commerciale canadienne, Offre permanente principale (tous les clients), Santé et Bien-être social, Bibliothèque nationale, Musées nationaux, Conseil national de recherches, Postes, Archives publiques, Commission de la Fonction publique, Travaux publics, Expansion économique régionale, Gendarmerie royale du Canada, Secrétariat d'État, Solliciteur général, Statistique Canada, Approvisionnements et Services, Commission d'assurance-chômage, Affaires urbaines, Anciens combattants, Société centrale d'hypothèques et de logement.

APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES—LA COMMANDE POUR LA RÉPARATION D'UNE DRAGUE DU MTP

Question n° 1958—**M. Reynolds:**

1. Le 30 mai 1974, a-t-on adjugé un contrat à Marystown Shipyard Limited de Marystown (Terre-Neuve), en vue de réparer une drague du ministère des Travaux publics pour une somme de \$119,369?

2. Quels travaux de réparation a-t-on fait pendant que la drague était en cale sèche?

3. Combien coûterait une drague neuve semblable?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): 1. Oui, le contrat a été adjugé le 4 avril 1974; le communiqué est daté du 30 mai 1974.

2. Des travaux considérables à la partie immergée de la coque, notamment le remplacement des tôles de bordé adjacentes. Également des réparations à la machinerie.

3. Environ 4 millions de dollars, selon le degré de complexité.

Questions au Feuilleton

APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES—LA COMMANDE DE CIMENT

Question n° 1967—**M. Reynolds:**

1. Un contrat de 110,000 tonnes de ciment à \$35.62 la tonne a-t-il été accordé le 9 mai 1974 par le ministère des Approvisionnements et Services à la société Saint-Lawrence Cement Co., de Montréal (Québec)?

2. A-t-on fait un appel d'offres?

3. Quel est le nom des sociétés ayant présenté des soumissions?

4. A quel prix la compagnie Canada Cement Lafarge Ltd. de Montréal offrait-elle son ciment à ce moment-là?

5. a) Pourquoi n'a-t-on pas donné au début du mois, à cette société, le contrat des marchandises destinées au même endroit que dans le contrat accordé le 31 mai 1974 et honoré, b) quelles économies auraient ainsi été réalisées?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): 1. Oui, mais le contrat a été adjugé le 23 avril 1974 et le communiqué a été publié le 9 mai 1974.

2. Onze sociétés ont reçu des appels d'offres.

3. Canada Cement Lafarge Ltd. et St. Lawrence Cement Co.

4. A cause d'engagements antérieurs, Canada Cement Lafarge n'a pu soumissionner pour le ciment à livrer en 1974. Sa soumission pour les livraisons de 1975 prévoyait le prix de liste qui serait en vigueur à ce moment.

5. a) En premier lieu, Canada Cement Lafarge n'était pas disposée à soumissionner pour les besoins de 1974; ensuite, elle n'a pas fourni de prix ferme pour le ciment à livrer en 1975. Nous avons donc considéré que sa soumission ne répondait pas à la demande. b) Sans objet.

MINISTÈRE DES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES—LA COMMANDE EN VUE DE REPEINDRE DES APPAREILS CF 101

Question n° 1989—**M. Reynolds:**

1. A-t-on adjugé un contrat à Bristol Aerospace Ltd., de Winnipeg, en vue de faire repeindre quinze appareils CF 101 aux prix de \$16,773 chacun?

2. A-t-on lancé des appels d'offres à l'égard de ce contrat?

3. Quelles sociétés ont présenté des soumissions?

4. Le ministère des Approvisionnements et Services a-t-il fourni des stimulants à cette société, en vue de la construction de leur atelier de peinture?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): 1. Oui.

2. Aucun appel d'offres n'a été lancé en vue de repeindre ces appareils puisque cela s'est fait dans le cadre d'un important programme de réparation et de révision. En évitant de refaire le démontage, le remontage et les essais, on a réalisé d'importantes économies. Les coûts de convoyage qu'un marché distinct aurait entraînés ont également été épargnés. Le temps de non-utilisation des appareils a aussi été considérablement réduit.

3. Sans objet, voir 2 ci-dessus.

4. Aucune subvention n'a été accordée à cette société pour la construction d'un atelier de peinture.

MINISTÈRE DES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES—LA COMMANDE DE SERVICES TECHNIQUES

Question n° 1992—**M. Reynolds:**

1. En septembre 1973, a-t-on adjugé un contrat à Leonard O'Brien d'Ottawa (Ontario), pour services techniques à Ottawa de \$10,000?

2. Quels services techniques a-t-on obtenus?